

Jésus est-il le Médiateur de tous les hommes?

ÉTUDES DANS LA 1689 – PARTIE 44

~ 1689 8.8 ~

Non, Jésus n'exerce sa médiation qu'envers les élus ~ Jean 17.9

Beaucoup de lecteurs de la Bible conçoivent que seuls les chrétiens sont au bénéfice de la rédemption accomplie par le Christ puisque la foi en lui est nécessaire pour obtenir la faveur de Dieu (Rm 3.25-26). Cependant plusieurs ils envisagent erronément que leur foi est la cause de l'exclusivité de la médiation de Christ pour eux alors que c'est plutôt l'inverse qui est vrai : *s'ils ont la foi en lui c'est parce qu'il est leur Médiateur et qu'il n'est pas le Médiateur d'autres hommes qui le rejettent (Jn 10.26)*. Examinons comment le paragraphe 8 de notre confession de foi conçoit cette question :

(Par. 8) Christ applique et communique certainement et efficacement la rédemption éternelle à tous ceux pour qui il l'a acquise. Il intercède pour eux, les unit à lui par son Esprit, leur révèle dans et par la Parole le mystère du salut et les persuade de croire et d'obéir. Il gouverne leurs cœurs par sa Parole et son Esprit, et triomphe de tous leurs ennemis par sa toute puissance et sa sagesse selon les moyens et les voies les plus appropriés à son plan merveilleux et insondable. Il le fait par sa grâce libre et absolue, et non en raison d'une quelconque condition qu'il aurait vue d'avance en eux pour le mériter.

Ce paragraphe exprime ce que l'on appelle la rédemption particulière : *« Christ applique et communique certainement et efficacement la rédemption éternelle à tous ceux pour qui il l'a acquise. »* Cette affirmation sous-entend que Christ n'a pas acquis la rédemption pour tous, mais uniquement pour les élus. C'est exactement ce que la confession enseigne! *Il y a deux façons d'envisager l'œuvre de médiation de Jésus : ou bien elle est potentiellement efficace, ou bien elle est actuellement efficace.* Nous optons pour le deuxième choix.

L'adverbe *« actuellement »*, qui qualifie l'efficacité de la médiation de Christ, n'est pas utilisé dans un sens temporel qui signifierait *« présentement »*. Bien entendu la médiation du Christ se poursuit présentement, sans quoi il ne pourrait y avoir de salut (Hé 7.25). Mais le mot *« actuellement »* signifie que *sa médiation est efficace d'elle-même ; elle n'attend pas après la foi de l'homme pour être actualisée, mais parce qu'elle est actuelle elle cause la foi de l'homme*. La foi à salut est donc un don de Dieu (Ep 2.8), acquise par l'œuvre du Médiateur (Ep 1.7-9 ; 2 P 1.3), appliquée par l'Esprit saint aux élus (Ac 11.18 ; 1 Co 12.9 ; Ep 1.13). N'est-ce pas Jésus qui délivre l'homme de son incrédulité (Mc 9.24)?

Cette conception de la Médiation est manifeste dans l'Écriture : *Jésus vient racheter exclusivement ceux que le Père lui a donnés*. Il ne vient pas rendre tous les hommes rachetables, mais il vient accomplir efficacement la rédemption des élus. Par exemple, le Seigneur déclare (Jn 6.37) : *« Tous ceux que le Père me donne viendront à moi, et je ne mettrai pas dehors celui qui vient à moi »*. Ici Jésus désigne *spécifiquement* ceux qui viennent à lui comme étant ceux que son Père lui a donnés. Quelques versets plus loin, il les désigne *exclusivement* en disant (v. 44) :

« Nul ne peut venir à moi, si le Père qui m'a envoyé ne l'attire ». D'un côté *tous ceux qui sont à Christ viendront à lui*, de l'autre côté *seuls ceux qui sont à Christ peuvent venir à lui*. Sans la médiation de Jésus, l'homme ne peut d'aucune façon venir à Dieu (Jn 14.6) ; et sa médiation est réservée aux élus seulement (Hé 10.21).

Cela est d'autant plus évident lorsque nous considérons *la prière sacerdotale du Christ* : la prière que Jésus offrit comme grand-prêtre avant d'aller accomplir son sacrifice à la croix (Jn 17.1-5 ; Ex 28.29-30). Jésus intercède d'abord *pour ceux qui ont cru* (Jn 17.6) : « J'ai fait connaître ton nom aux hommes que tu m'as donnés du milieu du monde. Ils étaient à toi, et tu me les as donnés ; et ils ont gardé ta parole. » Plus loin il prie *pour ceux qui croiront* (v. 20) : « Ce n'est pas pour eux seulement que je prie, mais encore pour ceux qui croiront en moi par leur parole. » Et finalement il n'intercède *pas pour le monde* (v. 9) : « C'est pour eux que je prie. Je ne prie pas pour le monde, mais pour ceux que tu m'as donnés, parce qu'ils sont à toi ». L'expression « le monde » se réfère souvent à tous ceux pour lesquels Christ a donné sa vie, juifs et non-juifs (Jn 3.16 ; 1 Jn 2.2), mais parfois elle se réfère à ceux qui demeurent rebelles et pour lesquels Christ n'a pas donné sa vie (Jn 15.18-19 ; 17.9 ; 1 Jn 5.19).

Une dernière question demeure en suspens : Pourquoi Jésus est-il le Médiateur de certains hommes exclusivement? La confession termine sa présentation de la rédemption particulière en répondant à cette question : « Il le fait par sa grâce libre et absolue, et non en raison d'une quelconque condition qu'il aurait vue d'avance en eux pour le mériter. » *La rédemption particulière est basée sur l'élection inconditionnelle*. L'Écriture attribue à la foi et à l'incrédulité le salut des uns et la perte des autres (Jn 3.36) et elle attribue la foi à l'élection de la grâce (Rm 11.6-7).

Pourquoi suis-je sauvé? Parce que j'ai cru en Jésus-Christ qui m'a été annoncé par l'Évangile (Rm 10.13-17). Pourquoi ai-je cru en Jésus-Christ comme mon Sauveur? Parce que j'étais sa brebis et que ses brebis le suivent lorsqu'elles entendent sa voix (Jn 10.27). Pourquoi étais-je de ses brebis? Parce que le Père m'a donné à son Fils avant la fondation du monde (Ep 1.4-5). Cet *ordo salutis* est présenté tel quel dans l'Épître aux Romains (8.30) : « Ceux qu'il a prédestinés, il les a aussi appelés ; et ceux qu'il a appelés, il les a aussi justifiés ; et ceux qu'il a justifiés, il les a aussi glorifiés. » *Jésus-Christ est donc le Médiateur des élus seulement et sa médiation efficace assure leur salut et leur préservation jusqu'à leur résurrection finale et leur glorification* (Jn 6.39).